

LA LETTRE DE L'EAU



La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles - Secteur du Bassin de la Souffel

SOMMAIRE

- p.1** Actualités
Jardiner pour les oiseaux
- p.2** Des communes engagées pour le respect de la nature : Quatzenheim
- p.3** Recette de cuisine pour désherber autrement : cuisiner l'ail des ours
- p.4** Du côté des agriculteurs : réduire les pollutions ponctuelles

CONTACT :

Laurent MERGNAC

laurent.mergnac@sdea.fr
Mission Eau - Secteur du Bassin de la Souffel
Tél. 03 88 19 29 16

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



ACTUALITÉS

ALSACE

FIN AVRIL

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES 2016

Changement de date

La semaine des alternatives aux pesticides est une manifestation internationale organisée tous les ans du 20 au 30 mars. Dans un souci d'organisation suite à des contraintes calendaires, il a été décidé de **décaler la manifestation en Alsace** pour que les participants puissent être disponibles pour les différentes animations qui seront programmées.

La Semaine des Alternatives aux Pesticides en Alsace aura donc lieu du 22 avril au 1er mai. Comme chaque année, nous espérons vous retrouver nombreux !



JARDINER POUR LES OISEAUX

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) vous conseille

Avant toute chose, il faut planifier et réfléchir votre jardin, y accueillir les oiseaux nécessite une vision globale. **Les oiseaux vous aideront dans votre tâche de jardiner, en plus de prendre plaisir à les observer.** N'oublions pas que nos amis à plumes sont de très bons auxiliaires, **ils mangent bon nombre de petits insectes qui causent parfois du tort à nos plantations.** Mais attention, il ne s'agit pas d'éliminer totalement toutes ces petites bêtes qui sont parties prenantes d'un jardin en bonne santé, mais de maintenir un équilibre dans votre potager.

Idee principale : **diversifier les biotopes ou milieux de vie dans votre jardin** en créant des cachettes, affûts, gîtes, petites structures et autres sources de nourriture.

- **Préserver les vieux arbres ou haies** existantes même morts,
- Planter un **grand arbre qui servira de perchoir** et offrira le gîte et le couvert,
- **Planter une haie en diversifiant les espèces**, qui seront uniquement locales,
- Composer un **mini verger pour diversifier vos cultures** et les milieux de vie,
- **Créer un tas de bois** qui en se décomposant offrira un très bon gîte et le couvert,
- Laisser **les plantes grimpantes**, comme le lierre, s'exprimer le long des vieux murs,
- Préparer un **compost que vous laisserez accessible**,
- Semer et/ou planter des massifs de fleurs locales, **les pollinisateurs** adoreront,
- Créer **des points d'eau** et pourquoi pas creuser une mare ?
- **Ne pas obstruer les petites cavités** de vos murs et cabanes,
- Garder une **petite zone sauvage dans votre jardin** et ne pas couper les orties !
- Et enfin élément indispensable en attendant que les sites naturels se forment, ne pas oublier de poser **un ou des nichoirs en fonction de la taille de votre jardin.**

EDIT'EAU

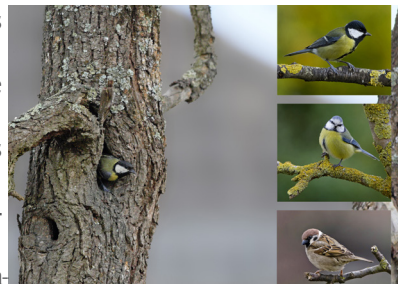


Pour cette nouvelle année, je m'associe à l'animateur de la Mission Eau pour vous souhaiter une très bonne année. Qu'elle soit synonyme de réflexions sur nos engagements pour la protection de notre environnement. Les Nations Unies ont proclamé 2016,

année internationale des légumineuses. Ce choix porte sur une sensibilisation à l'alimentation, l'agriculture durable et la protection de notre ressource en eau.

En effet, les légumineuses sont utilisées dans l'alimentation comme sources de protéines et d'acides aminés. Ces cultures (pois, fèves, haricots ...) sont également des plantes fixatrices d'azote. Elles contribuent à la fertilisation des sols sans apport d'engrais, permettant ainsi de réduire le lessivage des nitrates vers les nappes phréatiques. 2016 devra également permettre la pérennisation des actions en faveur du jardinage éco-responsable pour répondre aux attentes réglementaires qui évolueront vers une interdiction des pesticides pour les particuliers au cours des prochaines années.

Pierre LUTTMANN,
Président de la Mission Eau
Vice-Président du SDEA



Le tout doit se faire en respectant **la règle d'or du jardiner responsable** : ne pas utiliser de pesticides ! Suivez ces quelques conseils et votre jardin deviendra le paradis des oiseaux.

Ensemble, protégeons l'eau en Alsace ! **1**

DES COMMUNES ENGAGÉES POUR LE RESPECT DE LA NATURE

EXEMPLE ET TÉMOIGNAGE D'UNE COMMUNE DU BASSIN DE LA SOUFFEL : QUATZENHEIM

La commune de Quatzenheim a créé depuis plusieurs années un espace dédié à la nature et à la pédagogie sur le site du Storiche Eck. Josette Prim, adjointe au Maire de la commune et en charge de l'environnement, nous le présente.

Puis en avril 2012, il y a eu 110 arbres plantés, une petite mare créée, 3 murets de pierre sèche construits, un sentier creusé qui relie la butte à la mare, et 2 bancs de grés élaborés, cela par 50 bénévoles lors d'une journée Nature, sans oublier 5 hôtels à insectes géants offerts par un habitant du village!

voles du village, petits et grands, pour entretenir, défricher, remodeler le terrain, et planter arbustes, vivaces et fruitiers. Des agriculteurs du village apportent leur concours pour semer les jachères apicoles, l'apicultrice s'occupe avec attention de nos 50 000 abeilles et un entrepreneur s'investit dans l'aménagement du site.



■ POURQUOI LA COMMUNE DE QUATZENHEIM A-T-ELLE CRÉÉ CET ESPACE NATURE ?

Josette Prim (JP) : La préfecture ayant préconisé la fermeture de la décharge de la commune en 2006, celle-ci (ne recevant que des déchets verts depuis 2 ans) a été réhabilitée sous la compétence de la Communauté de Communes au début de l'année 2010.



Des terrassements ont été entrepris, une membrane géotextile a été posée et recouverte de 40 cm terre et un bassin drainant creusé en contrebas de la butte. Le maire, Sylvain Wasserman, et le Conseil Municipal dans leur projet « Qualité de vie » avaient souhaité conserver et développer la ceinture verte qui entoure Quatzenheim, étendre les espaces naturels, dans le respect de la biodiversité.

■ DE QUOI EST-IL COMPOSÉ ?

JP : De 8000 m² de terrain, avec un nid à cigognes monté en 2011 avec le concours de la Bibliothèque du village et le soutien de l'Electricité de Strasbourg.



Aux abords de la Souffel, des roseaux et des saules ont été plantés afin de maintenir les berges et d'abriter la faune. Deux ruches ont rejoint tout naturellement ce site avec le concours d'une apicultrice bénévole.



■ QUEL EST SON OBJECTIF ?

JP : C'est de créer bien sûr un espace renaturé et de la biodiversité avec plus aucun usage de produits phytosanitaires depuis 4 ans, comme pour le reste de la commune où une démarche Zéro Phyto est en cours. De plus, c'est un lieu de rencontres et de travaux pratiques (petite faune, insectes et flore sauvage) pour nos jeunes écoliers. C'est un espace d'animations et de manifestations. Il est destiné à devenir aussi à terme un espace de promenade pour les habitants.

■ COMMENT EST-IL ENTRETENU ?

JP : C'est le personnel communal qui pratique la tonte dans l'espace des manifestations, la taille et une fauche tardive dans les autres espaces. Deux fois par an, une journée éco-citoyenne réunit une trentaine de béné-

■ DES ÉVÈNEMENTS Y SONT-ILS ORGANISÉS ?

JP : Bien sûr ! Les écoles viennent observer et visiter nos deux ruches et ont même procédé elles-mêmes à l'extraction du miel en juin avec l'apicultrice.



Les élèves étaient présents en novembre lors d'une journée de plantations d'une haie vive mellifère de 60 arbustes.



En avril, un grand troc aux plantes attire de nombreux jardiniers amateurs sur cet espace avec un troc aux graines, notre bibliothèque ayant monté une grainothèque en son sein (avec des semences issues des jardins). Cela se termine toujours par un pique nique convivial avec la participation active des associations du village.

Lors de nos 2 journées éco-citoyennes initiées par la commune, nos partenaires (comme la LPO, Botanic, HVA) sont présents avec nous, physiquement ou par leurs dons en plantes et semis.

Un grand panneau explicatif accueille le visiteur à l'entrée de l'espace, un abri pour les manifestations est en projet ainsi que des panneaux éducatifs.

RECETTE DE CUISINE

POUR DÉSHERBER AUTREMENT

CUISINER L'AIL DES OURS AVEC DANIEL ZENNER



Botaniste et spécialiste de la gastronomie, Daniel Zenner est auteur des livres «Gastronomie et Plantes Sauvages» de «Gastronomie et Plantes des Jardins». La recette de falafel à l'ail des ours est à paraître au printemps 2016 dans un nouvel ouvrage : 50 nouvelles recettes avec mes plantes sauvages préférées (ID l'Édition).

■ FALAFEL À L'AIL DES OURS

Pour 6 personnes :

- 300 g de pois chiches secs
- 100 g d'oignons
- 150 g de feuilles d'ail des ours hachées
- 1 cuil. à café rase de coriandre moulue
- 1 cuil. à café rase de cumin moulu
- 2 cuil. à soupe de farine type 45
- 2 cuil. à soupe de farine de pois chiche
- 1/2 botte de feuilles de coriandre
- Feuilles de menthe
- 1 cuil. à café de bicarbonate de soude
- Piment à volonté, sel

Pour la sauce :

Mélanger 2 yaourts naturels bulgares avec de d'ail des ours et de la menthe hachée. Saler.

La préparation :

La veille, tremper les pois chiches dans de l'eau froide. Peser 400 g net. Les mettre dans un bol cutter avec tous les ingrédients. Mixer une minute puis laisser reposer la pâte pendant au moins deux heures. Façonner des boulettes de la grosseur d'une noix. Les aplatir légèrement. Cuire en friture à 170°C pendant trois à quatre minutes.

Le saviez-vous?

Reconnaître l'ail des ours

L'ail des ours pousse **dans les sous-bois humides**, il pointe ses feuilles fin février ou début mars et recouvre facilement de grandes zones car il pousse en tapis. La plante fleurit début mai et courant juin. **La cueillette est à réaliser avant que la plante ne fleurisse**. La consistance de la feuille ressemble à celle de la laitue.

Le principal critère de reconnaissance de l'ail des ours est **l'odeur que la plante dégage**. Une odeur légère d'ail est perceptible dans les sous-bois dès son apparition. Lorsque les feuilles sont frottées, **l'odeur d'ail est très forte**.

Les experts reconnaîtront aisément l'ail des ours. Toutefois, il faut faire bien attention lors de sa récolte à ne pas le confondre avec deux plantes qui lui ressemblent : **le muguet et le colchique**. Ces dernières sont **plus tardives dans la saison et sont toxiques pour l'homme !**

- **Le muguet** : il apparaît après l'ail des ours (avril). Les feuilles de muguet ne doivent pas être consommées car elles sont toxiques. La feuille du muguet **a une consistance plus coriace** et n'a **pas l'odeur caractéristique d'ail** quand on la froisse.

- **Le colchique** : il sort au printemps mais ne fleurit qu'en automne. **Il est particulièrement toxique et peut causer la mort**. Ses feuilles ont une consistance encore plus coriace que le muguet et sont nettement plus grandes. Autre particularité importante, **la feuille n'a pas de tige**. Le colchique ne pousse pas dans les mêmes zones que l'ail des ours et le muguet : **il sera présent dans les prés** (très rarement en lisière de bois) **et il pousse disséminé**. Tout comme le muguet, les feuilles ne présentent **pas d'odeur caractéristique d'ail** en les froissant.

LES CONSEILS DU CHEF

Accompagner les falafels d'une salade verte. Si votre pâte est vraiment trop molle, ajouter un peu de farine de pois chiche.



DU CÔTÉ DES AGRICULTEURS

DES ACTIONS POUR RÉDUIRE LES POLLUTIONS PONCTUELLES



Les pollutions ponctuelles observées dans les cours d'eau du bassin versant de la Souffel peuvent être liées à l'utilisation et au stockage des produits phytosanitaires ou des hydrocarbures sur les exploitations agricoles du territoire. Depuis 2011, une attention toute particulière est portée à l'amélioration de ces pratiques afin de protéger les ressources naturelles.

■ Des enquêtes de terrain

Dans le cadre du contrat de partenariat SOUFFEL 2027, une enquête a été réalisée en 2013 par le SDEA avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Elle visait à répertorier les situations à risque pour la ressource en eau. Les entreprises professionnelles susceptibles de présenter un risque vis-à-vis des installations publiques d'assainissement ou du milieu naturel via l'utilisation de substances liquides dangereuses ont fait l'objet d'une sensibilisation. Au total, 476 entreprises et artisans, dont 275 agriculteurs du bassin versant, ont été enquêtés sur leurs pratiques phytosanitaires et sur la gestion des hydrocarbures au sein de leurs exploitations.

■ Sensibilisation des exploitants

A la suite de cette enquête, une communication spécifique sur le fonctionnement des aires de lavage et la mise en œuvre de stockages d'hydrocarbures sur les exploitations a été engagée par la Chambre d'agriculture. Des fiches techniques ont été élaborées permettant le rappel des réglementations spécifiques qui s'y appliquent.



Une réglementation spécifique s'applique au stockage d'hydrocarbures sur les exploitations agricoles. Le non-respect de ces règles peut augmenter le risque de contamination des eaux et de l'air.

Des préconisations pour les substances liquides dangereuses ont été apportées sur :

- les choix du mode de stockage des hydrocarbures,
- la surveillance et l'entretien,
- la conduite à tenir lors du remplissage des cuves et en cas d'accident.

A titre d'exemple, Philippe Rauscher, agriculteur à Gimbrett a réalisé un aménagement spécifique pour le stockage de ses huiles « moteurs ».



En 2015, ce ne sont pas moins de 73 aires individuelles de remplissage et de lavage des pulvérisateurs qui sont en fonctionnement sur le bassin versant de la Souffel. Quelque 2000 ha sont ainsi cultivés dans des conditions optimales pour réduire les pollutions ponctuelles et garantir la sécurité des utilisateurs.

Le Phytobac, un mélange de terre et de paille, fait partie des éléments indispensables d'une aire de lavage des pulvérisateurs. Les bactéries, qui colonisent le milieu, dégradent les matières actives présentes dans les produits phytosanitaires. Sa taille est fonction des cultures produites sur l'exploitation.



Exemple de Phytobac réalisé par Mr Rauscher qui produit des cultures spéciales (asperges, maïs semence, betteraves).

Zoom...

Préserver les ressources en eau

La Chambre d'agriculture travaille depuis plus de 20 ans pour préserver les ressources en eau et notamment la nappe d'Alsace. Elle a mis en place des opérations territorialisées suite aux évolutions des réglementations européennes et au constat de contamination des eaux par les nitrates et les produits phytosanitaires.

Ces opérations, encore actives aujourd'hui, consistent en un accompagnement des agriculteurs vers une amélioration des pratiques limitant ainsi les risques de pollutions ponctuelles ou diffuses de l'environnement et des ressources en eau.

C'est le cas notamment sur le territoire du bassin de la Souffel où l'opération Agr'eau Kochersberg est menée, l'un de ses objectifs étant une préservation et un retour à la bonne qualité des eaux de la Souffel et de ses affluents.



LA LETTRE DE L'EAU

n°8 Janvier 2016

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Laurent MERGNAC -
Mission Eau SDEA

laurent.mergnac@sdea.fr / Tél. 03 88 19 29 16
Secteur Bassin de la Souffel

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Souffel

Espace Européen de l'Entreprise

1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex

Directeur de la publication : Valérie Koch

Conception - rédaction : Missions eau, D Zenner, B

Fritsch, A Gonçalves

Photos : Missions eau, D Zenner, B Fritsch, A Gonçalves, N Buhrel, polographiste.com et A Gessat, photo

C Creutz

Impression : OTT Imprimeur - Tirage : 10050

N° ISSN : 2273-6573



MISSION EAU
zones pilotes